



Fiche info n° 1
novembre 2010

Politique agricole : analyses et propositions de réformes


VISION WEGE ZUR WENDE
LANDWIRTSCHAFT

Editorial

En février 2010, les éditions Haupt-Verlag ont publié le Livre blanc de l'agriculture suisse de Vision Landwirtschaft. Les auteurs, issus de diverses disciplines, y analysent la politique agricole actuelle de la Suisse, mettent les problèmes et leurs causes en évidence, formulent des propositions concrètes de réformes et examinent leur impact sur la production, la performance environnementale, les revenus et la compétitivité de l'agriculture.

La présente fiche info réunit les principales informations et propositions relatives à la performance environnementale et aux paiements directs présentées dans le livre. Nous souhaitons ainsi fournir aux décideurs de la politique, de l'administration, des ONG et de l'économie de même qu'aux citoyens intéressés par l'agriculture et aux membres de notre association, les principales informations du livre sous une forme compacte. Nous invitons à consulter le livre lui-même pour approfondir le sujet. Bon nombre des thèmes abordés ici y sont traités de manière fondée et illustrée.

Sur la base de ce Livre blanc, Vision Landwirtschaft – conjointement avec d'autres organisations apparentées – suivra d'un œil critique l'évolution de la réforme de la politique agricole au cours des années à venir et s'engagera en faveur d'une mise en œuvre conforme à la Constitution. Nous souhaitons que cette fiche d'information y contribue. Toutes les réactions et les variantes de proposition seront les bienvenues.

Andreas Bosshard
Directeur de Vision Landwirtschaft

Impressum

Auteurs: Andreas Bosshard, Felix Schläpfer, Markus Jenny
Réalisation: Marcel Burkhardt, Station ornithologique suisse
Impression: Imprimerie Lutz, 9042 Speicher
Tirage: 3000 (d), 500 (f)

En l'absence de toute autre indication, l'ensemble des tableaux et des illustrations proviennent du *Livre blanc de l'agriculture*.

Oberwil-Lieli, novembre 2010



Vision Landwirtschaft
Geschäftsstelle T+41 (0)56 641 11 55
Litzibuch F+41 (0)56 641 17 14
CH-8966 Oberwil-Lieli sekretariat@visionlandwirtschaft.ch
www.visionlandwirtschaft.ch

Mission et objectif de la politique agricole

Comme le montre le livre dans son survol historique, la politique agricole de la Suisse dispose, avec l'article 104 de la Constitution, d'un mandat tourné vers l'avenir, largement soutenu par la population. Aucun autre pays ne peut fonder sa politique agricole sur des lignes directrices aussi claires, vouées à la durabilité et conçues selon un processus démocratique.

C'est par rapport à ce mandat – ainsi qu'aux moyens financiers engagés à cet effet –, qu'il faut apprécier cette politique. Malgré de bonnes approches et des succès isolés, la politique agricole est toutefois loin d'atteindre les objectifs fixés dans la plupart des secteurs. Une analyse critique et complète ainsi que des propositions de solution concrètes font encore cruellement défaut.

Si nous présentons avant tout dans le présent document les carences de la politique agricole, c'est notamment en raison de rapports souvent partiels. Les présentations officielles de la politique agricole actuelle se caractérisent par un enjolivement souvent à la limite de l'honnêteté. Vision Landwirtschaft l'a constamment souligné. L'avenir de l'agriculture est trop importante et les moyens publics engagés pour la politique agricole sont trop volumineux pour que nous puissions continuer à nous offrir une politique de l'autruche et du laisser-faire.

A cela s'ajoute que notre politique agricole revêt de l'importance bien au-delà de nos frontières nationale-s et ce pour deux raisons principales: le choix des denrées alimentaires produites en Suisse et leur mode de production s'inscrivent dans un contexte international par suite de la mondialisation. Notre agriculture, par exemple, est tributaire dans une mesure constamment croissante d'importations considérables d'énergie, de fourrage et de matières auxiliaires en provenance du monde entier. Cette évolution a une incidence négative sur les êtres humains et sur l'environnement, aussi bien en Suisse que dans les principaux pays d'exportation.

Article 104 de la Constitution: un mandat tourné vers l'avenir

Art. 104 CF: objectifs largement manqués

Une importance qui dépasse largement les frontières de la Suisse

Art. 104 de la Constitution fédérale

- 1 La Confédération veille à ce que l'agriculture, par une production répondant à la fois aux exigences du développement durable et à celles du marché, contribue substantiellement:
 - a. à la sécurité de l'approvisionnement de la population;
 - b. à la conservation des ressources naturelles et à l'entretien du paysage rural;
 - c. à l'occupation décentralisée du territoire.
- 2 En complément des mesures d'entraide que l'on peut raisonnablement exiger de l'agriculture et en dérogeant, au besoin, au principe de la liberté économique, la Confédération encourage les exploitations paysannes cultivant le sol.
- 3 Elle conçoit les mesures de sorte que l'agriculture réponde à ses multiples fonctions. Ses compétences et ses tâches sont notamment les suivantes:
 - a. elle complète le revenu paysan par des paiements directs aux fins de rémunérer équitablement les prestations fournies, à condition que l'exploitant apporte la preuve qu'il satisfait à des exigences de caractère écologique;
 - b. elle encourage, au moyen de mesures incitatives présentant un intérêt économique, les formes d'exploitation particulièrement en accord avec la nature et respectueuses de l'environnement et des animaux;
 - c. elle légifère sur la déclaration de la provenance, de la qualité, des méthodes de production et des procédés de transformation des denrées alimentaires;
 - d. elle protège l'environnement contre les atteintes liées à l'utilisation abusive d'engrais, de produits chimiques et d'autres matières auxiliaires;
 - e. elle peut encourager la recherche, la vulgarisation et la formation agricoles et octroyer des aides à l'investissement;
 - f. elle peut légiférer sur la consolidation de la propriété foncière rurale.
- 4 Elle engage à ces fins des crédits agricoles à affectation spéciale ainsi que des ressources générales de la Confédération.

Par ailleurs, en introduisant cet article dans la Constitution, la Suisse se montre novatrice sur le plan international, et nombreux sont les pays qui la citent en exemple. La mise en œuvre de cet article a donc un impact sur le plan politique bien au-delà de nos frontières et influence à l'évidence des orientations agricoles fondamentales dans d'autres pays.

Les carences de la politique agricole actuelle

Une bonne partie des paiements directs font obstacle au mandat constitutionnel

Environ 80 % des paiements directs – soit 2 milliards de francs par an – ne sont pas utilisés dans l'esprit du mandat constitutionnel, et ils empêchent même la réalisation des objectifs. En termes d'économie et de compétitivité, de sécurité de l'approvisionnement et d'écologie/durabilité notamment, on constate de graves carences qui contredisent les déclarations publiques habituelles.

Après une phase initiale prometteuse, les réformes revendiquées par une large majorité du peuple en 1996 ont marqué le pas. Durant les dix dernières années, plus aucun progrès n'a pratiquement été observé en ce qui concerne la mise en œuvre d'une agriculture multifonctionnelle, et ce malgré des dépenses annuelles supérieures à 4 milliards de francs en faveur de l'agriculture.

1. Economie et compétitivité

L'article 104 de la Constitution souhaite une production axée sur le marché (al. 1). La politique agricole actuelle encourage toutefois une agriculture qui obtient de moins en moins de revenus par ses propres moyens en dépit (ou à cause) d'un soutien substantiel.

Les paiements directs actuels favorisent des structures inefficaces

Une bonne partie des exploitations de plaine engagent leurs moyens de production d'une manière très inopportune du point de vue économique, et produisent notamment moyennant des coûts beaucoup trop élevés en machines, fourrage et fertilisants. Dans les grandes cultures, par exemple, le coût de production de nombreuses exploitations de Suisse est trois ou quatre fois supérieur à celui d'exploitations du sud de l'Allemagne. Le soutien de l'Etat ne permet ni n'encourage l'éclosion de modèles d'exploitation porteurs d'avenir. Nombreuses sont les exploitations, par exemple, qui réduisent leurs revenus par des investissements coûteux en machines et en amortissements correspondants de telle sorte que la limite des revenus permettant de bénéficier des contributions de l'Etat ne soit pas dépassée.

Un bon revenu serait possible même sans paiement forfaitaire

Les exploitations bien structurées de la plaine obtiennent des revenus élevés. Avec plus de 100'000 francs par salarié, ils sont nettement supérieurs au salaire paritaire. Ces exploitations pourraient aussi assurer une production tout à fait rentable sans le soutien forfaitaire. La politique agricole actuelle empêche la transition vers des exploitations rentables, beaucoup moins tributaires de l'aide de l'Etat.

Le rapport entre les revenus bruts et les revenus nets de l'agriculture ont connu une évolution négative depuis l'introduction des paiements directs généraux versés de manière forfaitaire depuis le début des années 1990 :

	1987	2005/07	2013 (prévision)
Revenus bruts (paiements directs inclus)	9,0	12,2	12,0
–Coûts réels ¹	–5,6	–9,5	–9,5
Revenus nets	3,4	2,7	2,5

Comptes économiques de l'agriculture (en milliards de francs)

¹Prescriptions préalables, amortissements, rémunération des salariés, fermages et intérêts
Sources : Strahm, R. 1991 : Wirtschaftsbuch Schweiz. ; OFAG 2009 : Grandes lignes du message concernant un arrêté fédéral simple sur les enveloppes financières agricoles pour les années 2012 et 2013.

Sans les paiements directs d'environ 2,5 milliards de francs, les revenus nets de l'agriculture suisse seraient pratiquement nuls aujourd'hui. Une bonne partie des montants forfaitaires sont destinés à des parcs machines surdimensionnés et d'autres prestations préalables telles que fourrages et fertilisants, au lieu des prestations multifonctionnelles revendiquées par la société civile. Il en résulte une agriculture qui ne cesse de produire des excédents et n'est pas armée pour l'avenir, ni sur le plan économique ni du point de vue des prestations d'intérêt général.

Un salaire grâce aux paiements directs

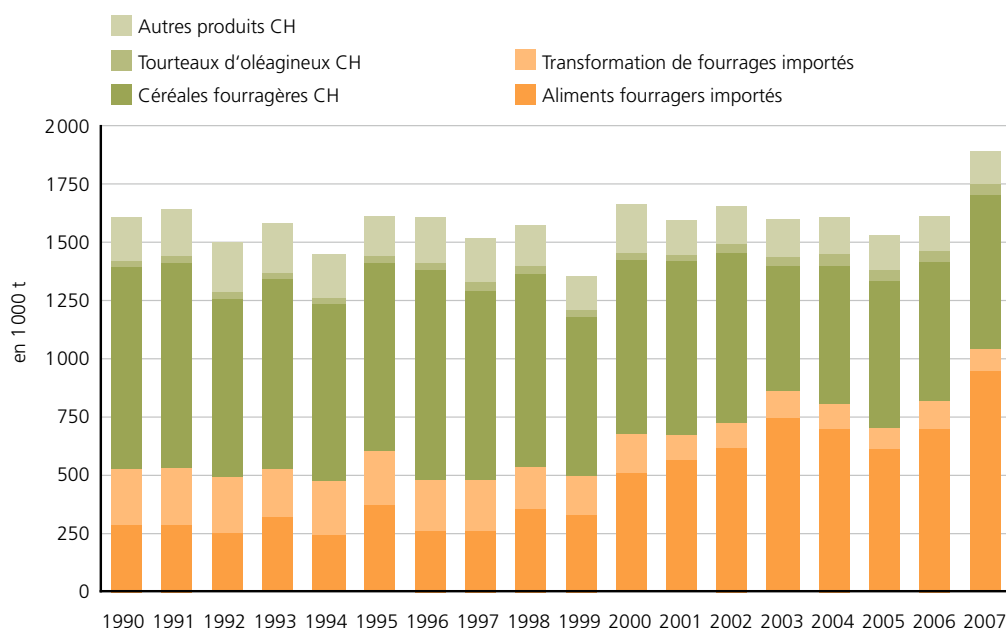
2. Production et sécurité de l'approvisionnement

Un des principaux arguments en faveur du soutien généreux de l'agriculture est la sécurité de l'approvisionnement de la population (al. 1a de l'art. 104 de la Constitution fédérale). La majeure partie des mesures de politique agricole ne sont pourtant pas axées sur la sécurité de l'approvisionnement; bon nombre d'entre elles l'empêchent même de toute évidence.

Les milieux officiels affirment que le degré d'auto-approvisionnement de la Suisse se maintiendrait depuis longtemps aux alentours de 60 % – et ce malgré la rapide diminution des surfaces cultivées et l'accroissement constant de la population. Et les milieux paysans précisent que ce succès ne serait possible que grâce à la forte production de l'agriculture suisse, dont il ne faudrait pas encore restreindre la productivité par des exigences écologiques.

Depuis quelque temps, Vision Landwirtschaft attire l'attention sur le fait que ce « succès » est en partie une contre-vérité : pour déterminer la part d'auto-approvisionnement, la Confédération ne calcule en effet que les calories produites par l'agriculture suisse et non les produits importés de l'étranger : fourrage, énergie, fertilisants, pesticides. Et ces importations ne sont pas seulement beaucoup plus élevées que la production, mais elles ne cessent de s'accroître. Rien que durant les dix dernières années, les importations de fourrage ont doublé, pour atteindre aujourd'hui 3000 tonnes par jour (!) (cf. graphique ci-après). A cet effet, la Suisse a besoin de terres cultivées à l'étranger – surtout en Amérique latine – sur une surface presque aussi vaste que les zones agricoles de Suisse. Si le degré d'auto-approvisionnement était calculé correctement, on observerait, comme on pourrait s'y attendre, un recul permanent de l'auto-approvisionnement. Selon le mode de calcul, il se situe aujourd'hui plus ou moins nettement au-dessous de 50 %.

Degré d'auto-approvisionnement net bien inférieur à 50 %!



Evolution de la consommation de fourrage concentré en Suisse. Une bonne partie du fourrage importé – 3000 tonnes par jour – provient d'Amérique du Sud et il est souvent produit au détriment des forêts primaires et de l'approvisionnement alimentaire de la population locale.
Source : Rapport agricole, OFAG 2008 ; Union suisse des paysans

Les importations de fourrage contribuent aux problèmes écologiques

Les importations volumineuses de fourrage, qui s'avèrent lucratives pour l'exploitant agricole surtout grâce aux contributions élevées pour l'élevage de bétail, mais aussi à d'autres mécanismes de politique agricole non durables, jouent un rôle déterminant dans de nombreux problèmes écologiques liés à l'agriculture d'aujourd'hui, par exemple dans les excédents alimentaires de nombreuses régions ou dans les parts réduites de surfaces écologiques et leur stagnation observée depuis de nombreuses années. En effet, l'achat de fourrage dans une exploitation agricole génère une accumulation de substances nutritives. Leur épandage requiert une surface fertilisable. Les surfaces écologiques (non fertilisées) n'en font pas partie ; une part plus importante entraînerait des problèmes au niveau du bilan de l'azote. C'est pourquoi les surfaces écologiques sont réduites et maintenues à un bas niveau.

Elever les animaux là où pousse leur nourriture

Rien ne justifie, du point de vue économique et écologique, que la production de viande fondée sur des fourrages importés soit maintenue à un tel niveau en Suisse. En effet, les atteintes à l'environnement sont en principe nettement supérieures, aussi bien dans le pays d'origine que dans le pays de destination, si la production de viande n'a pas lieu là où le fourrage est produit, notamment parce que les cycles alimentaires plante-animal-plante sont interrompus.

Faible efficacité énergétique

Les propositions de Vision Landwirtschaft permettraient d'améliorer l'efficacité énergétique de l'agriculture ; actuellement, seule 0,4 calorie alimentaire est produite par calorie énergétique produite. Les importations fourragères seraient aussi beaucoup moins lucratives qu'aujourd'hui et la perte de paysage rurale en montagne serait enrayerée voire inversée. Dans les conditions politiques et juridiques proposées par l'association, le degré d'auto-provisionnement net pourrait ainsi s'accroître plutôt que de décroître comme il le fait actuellement.

Une agriculture plus écologique pourrait réduire la dépendance vis-à-vis de l'étranger

La Suisse pourrait en même temps renoncer à la fabrication de produits dont elle n'a absolument pas besoin pour son auto-provisionnement en temps de crise. C'est le cas du sucre, dont la production a augmenté de 50 % depuis 1990 en raison de subventions démesurées, une quantité qui correspond au double des besoins de la Suisse selon l'OMS.

3. Durabilité

Autre objectif de la Constitution : une production durable (art. 104 CF, al. 3a,b,d). Pourtant, selon le dernier rapport agricole (www.blw.admin.ch/dokumentation/00018/00498/index.html?lang=fr), il apparaît qu'aucune évolution positive ne peut être observée pour aucun des indicateurs de durabilité écologique depuis 2002/04. En même temps, l'agriculture et la politique agricole sont loin des objectifs officiels pour bon nombre d'indicateurs importants.

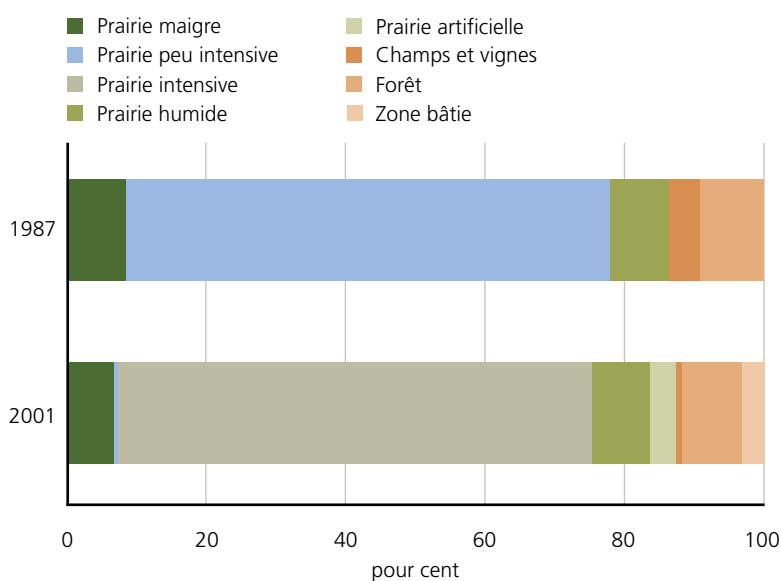
Exemple : biodiversité

La biodiversité ne cesse de décliner au lieu de s'accroître

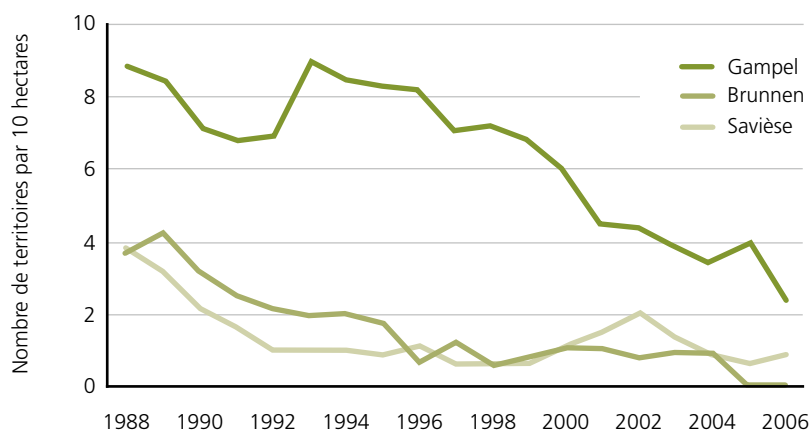
L'évolution des surfaces écologiques stagne depuis 2002, leur part diminue même dans les zones de grandes cultures depuis quelques années. L'objectif de la Confédération (65'000 ha de surfaces écologiques précieuses sur le Plateau) n'a été atteint qu'à 25 % à peine. Cet objectif (modeste selon Vision Landwirtschaft) semble donc hors d'atteinte avec la politique agricole menée actuellement.

La situation est différente mais non moins problématique en montagne : au contraire de l'objectif consistant à utiliser sur une grande échelle et à sauvegarder la biodiversité, la Suisse perd en permanence des surfaces agricoles précieuses et riches en espèces en raison de mauvaises incitations définies par la politique agricole, en particulier des prés et des pâturages maigres d'importance souvent nationale, et ce dans une mesure correspondant à 10 terrains de football par jour. Elles se transforment en friches, en forêt ou en surfaces herbagères intensives.

Ce bilan négatif se reflète également dans l'évolution du nombre des espèces: il continue de diminuer en ce qui concerne les espèces typiques et menacées du paysage rural (cf. graphique ci-après).



Variation de l'utilisation de la surface de prairies depuis la fin des années 1980 dans la commune valaisanne de Savièse (870–1040m). Les prairies fleuries peu intensives (prairies à fromental) ont presque totalement disparu en l'espace d'environ 14 ans. Source: Sierro et al. 2009



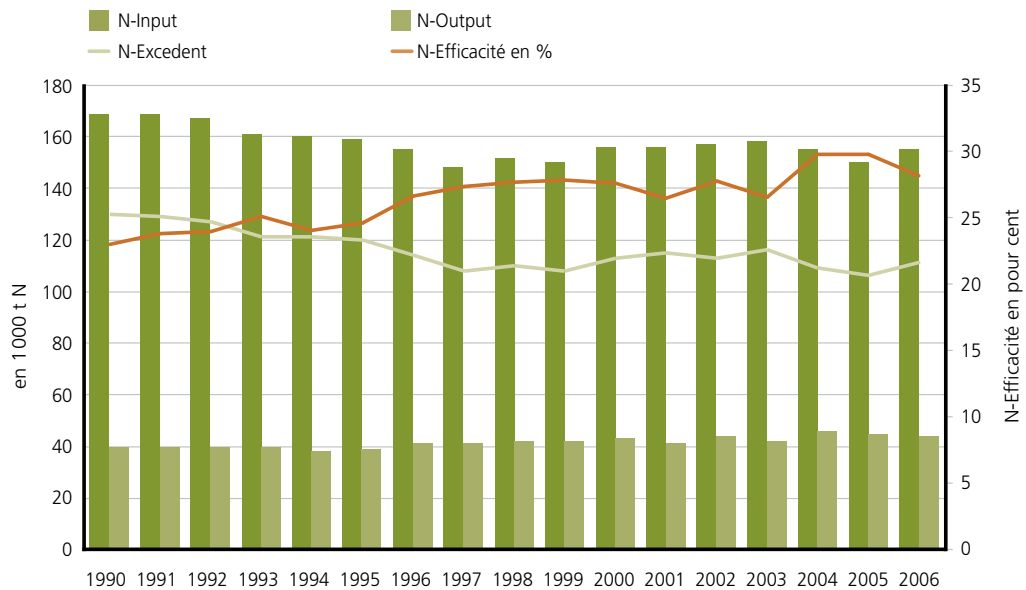
Diminution persistante des espèces d'oiseaux de la Liste rouge dans le paysage rural. Source: Sierro et al. 2009

Exemple: azote et phosphore

Plus des deux tiers de l'azote utilisé dans l'agriculture continuent de parvenir dans l'environnement au lieu de bénéficier aux plantes. Cela représente plus de 100'000 tonnes par an. La Suisse se situe au 3^{ème} rang européen, après les Pays-Bas et la Belgique, avec ses quelque 48'000 tonnes d'ammoniac produites chaque année (par rapport à la surface). Dans son rapport de 2005, la Commission fédérale de l'hygiène de l'air (CFHA) demandait une réduction de moitié des émissions d'azote et d'ammoniac par rapport à 2000, afin que diminue la pollution excessive des écosystèmes. La situation n'a pas évolué jusqu'à présent. En 2006, le rapport scientifique de l'EPF Zurich constatait déjà que « la poursuite unilatérale du processus de réforme agraire actuel n'entraînera aucune réduction substantielle des émissions d'azote affectant l'environnement » (Peter et al. 2006).

Faible efficacité et fortes émissions d'azote

Excédent persistant d'azote dans l'agriculture suisse
Source: BLW 2008



Gaspiillage d'une ressource limitée: le phosphore

La situation est tout aussi insatisfaisante pour la seconde substance agricole essentielle sur le plan écologique, le phosphore. Comme la plupart des sols agricoles productifs de Suisse sont surapprovisionnés en phosphore et que les réserves mondiales de phosphore s'épuiseront d'ici quelques décennies, l'objectif est d'atteindre un bilan équilibré. A l'échelle nationale, l'excédent du bilan du phosphore s'élève toutefois aujourd'hui à environ 6000 tonnes par an, soit à peu près 40 % de la quantité épandue. La majeure partie du phosphore provient des fourrages et engrais minéraux importés. Depuis 2000, la consommation d'engrais phosphorés grimpe à nouveau. **La majeure partie du phosphore excédentaire parvient dans les rivières et les lacs par lixiviation.** En raison de la teneur excessive en phosphore – et donc d'une teneur trop faible en oxygène –, le Greifensee, par exemple, doit être aussi aéré artificiellement depuis 2009, comme d'autres lacs du Plateau suisse.

4. Conclusion

Le système des paiements directs n'est pas conforme à la Constitution

Les déficits observés dans l'agriculture suisse s'expliquent par une politique agricole non conforme à la Constitution: la majorité des paiements directs n'indemnisent pas, comme le prescrit la Constitution, les prestations d'intérêt général de l'agriculture, mais sont versées sous forme forfaitaire et favorisent ainsi en particulier les modèles d'exploitation non durables et les modes de production néfastes à l'environnement.

La politique agricole suisse est loin de se conformer aux principes du mandat constitutionnel et aux objectifs officiels qui en découlent. En dépit du volume constant des dépenses publiques, le degré de réalisation des objectifs n'a enregistré aucune amélioration déterminante malgré des écarts importants dans divers secteurs au cours des dernières années.



Les solutions

Vision Landwirtschaft le montre dans son Livre blanc: une agriculture capable de remplir le mandat constitutionnel est possible ! Les experts du groupe de réflexion indépendant proposent un nouveau système de paiements directs et d'autres mesures, et calculent leurs répercussions sur la production, l'environnement, les revenus et d'autres prestations agricoles.

1. Le système de paiements directs proposé

Le système optimisé de paiements directs proposé dans le Livre blanc soulignait qu'il ne devait pas entraver une agriculture productive, mais qu'il fallait encourager les prestations d'intérêt général souhaitées par la Constitution en synergie avec la production. Le système proposé fait à cet égard une nette distinction entre les paiements indemnisant les prestations d'intérêt général et la garantie des revenus. Sur la base de principes reconnus et explicitement formulés dans le Livre blanc, les contributions créent des incitations pour l'accomplissement des tâches multifonctionnelles de l'agriculture. La politique de revenus ne doit être intégrée dans la politique agricole de demain que sous forme de mesures fondées sur le plan social et limitées dans le temps. Les contributions s'inscrivent dans des programmes dont l'objectif est clairement exprimé dans leur appellation – à l'inverse des « paiements directs généraux » actuels. Cela aidera à l'avenir la classe politique et l'opinion publique à mieux comprendre l'affectation des moyens financiers.

Par rapport au système actuel, les montants forfaitaires sont abolis et, en contrepartie, les contributions pour prestations spécifiques sont complétées de manière ponctuelle. Les programmes de contribution sont axés sur des objectifs liés aux six domaines définis d'après la Constitution : sécurité de l'approvisionnement, environnement, biodiversité, paysage, gard d'animaux, aspects sociaux. Trois programmes de base portent sur plusieurs domaines en même temps : élargissement des prestations écologiques requises (PER); contributions pour difficultés d'exploitation; contributions pour charge en bétail conforme au site et culture biologique. Six programmes de prestations sont affectés aux différents domaines.

Lignes directrices du nouveau système de paiements directs

Le nouveau système proposé en bref

II A Contributions Approvisionnement	II B Contributions Environnement	II C Contributions Biodiversité	II D Contributions Garde d'animaux	II E Contributions Paysage	Contribution de transition	} Programmes de prestations
					II F Contributions Sociales	
I C Contributions PER-Plus (Charge en bétail conforme au site + Culture biologique)						} Programmes de base
I B Contributions difficulté						
I A Contributions prestations écologiques requises PER (étendues par rapport aux PER actuelles)						
<i>Approvisionnement</i>	<i>Environnement</i>	<i>Biodiversité</i>	<i>Garde d'animaux</i>	<i>Paysage / culture</i>	<i>Sociales</i>	

Domaines

Structure du système de paiements directs, proposition de Vision Landwirtschaft (VVL). I A, I B et I C sont des programmes de base supra-sectoriels, complétés par des programmes spécifiques modulables (II A à F). Les contributions transitoires sont destinées à atténuer le coût social et ne sont donc pas des contributions de prestations ; d'où leur caractère temporaire. Les programmes de base englobent 64 % des paiements directs actuels.

Budget agricole inchangé

Dans le modèle proposé, le volume total de l'aide par la Confédération demeure inchangé : 3,6 milliards. Mais davantage de moyens sont affectés aux régions de montagne et moins aux régions de plaine.

Comparaison avec la proposition du Conseil fédéral

Remarque : D'un point de vue conceptionnel, les affinités ne manquent pas entre le modèle de Vision Landwirtschaft et le système de paiements directs amélioré proposé par le Conseil fédéral en mai 2009 (www.blw.admin.ch/themen/00005/00513/index.html?lang=fr ; concernant les affinités et les différences entre les deux modèles, cf. www.visionlandwirtschaft.ch/d/pdf/AnalyseWDZ.pdf). A propos du montant des contributions, c'est-à-dire de l'alimentation du nouveau système de paiements directs, mais aussi des exigences relatives aux différents domaines, le rapport du Conseil fédéral reste silencieux. Un nouveau rapport, en cours d'élaboration à l'Office fédéral de l'agriculture, sera publié au printemps 2011 en la matière. Selon les déclarations faites par l'OFAG à son sujet, des différences notables subsisteront par rapport à la proposition de Vision Landwirtschaft. Vision Landwirtschaft redoute qu'il ne s'agisse avant tout d'un réétiquetage des instruments actuels de la politique agricole. Le courage et la conviction semblent faire encore défaut quant à l'urgence et à la faisabilité d'une franche redistribution des montants forfaitaires sous forme de paiements liés aux prestations. Selon Vision Landwirtschaft, ce changement constitue une des principales missions des années à venir.

Comparaison entre contributions actuelles et proposition (principaux types de contribution)

Mesure	Contributions du système actuel de paiements directs	Contributions selon proposition Vision Landwirtschaft
Paiements directs généraux	Contr. surface 1'040 Fr./ha Contr. sup. champ 620 Fr./ha Contr. bétail Fr. 450–1680 Fr./UGB	Aucun paiement direct général
Contribution pour prestations écologiques requises (PER)	Aucun paiement direct général dans le système actuel	Pour prestations supplémentaires selon PER élargies: Surf. herb. 200 Fr./ha Autres SAU 400 Fr./ha Par exploitation: 4000 Fr.
<i>Contributions pente / difficulté</i>		
18–35 % de déclivité	370 Fr./ha	Prairie de fauche 400 Fr./ha
>35 % de déclivité	510 Fr./ha	Prairie de fauche 1'000 Fr./ha Pâturage permanent 200 Fr./ha
<i>PER Plus:</i>		
Charge en bétail conforme au site	Rien	Prairies et champs 500 Fr./ha Pâturages 200 Fr./ha
Culture biologique	Cultures spéciales 1'200 Fr./ha Champs 800 Fr./ha Autres SAU 200 Fr./ha	Comme aujourd'hui, mais plus forte promotion du changement
Contributions grandes cultures	Variable selon culture, p. ex. betterave à sucre: 1'900 Fr./ha	Seulement en cas de besoin pour assurer approvisionnement (système d'intervention, si la quantité produite descend sous le minimum défini)
Contributions gard d'animaux	BTS 90–280 Fr./UGB SRPA 155–280 Fr./UGB	Comme aujourd'hui, mais dégression en fonction du nombre d'animaux; contributions suppl. à l'infrastructure
<i>Contributions écologiques / biodiversité</i>		
Prairies extensives	450–1'500 Fr./ha selon zone	1500 Fr./ha toutes zones
Haies et surfaces à litière	450–1'500 Fr./ha selon zone	1500 Fr./ha toutes zones
Prairies peu intensives	300 Fr./ha	650 Fr./ha toutes zones, mais exigences différentes
Jachères florales, tournantes, bordures de champ	2'300–2'800 Fr./ha	Comme aujourd'hui
Contributions selon ordonnance sur la qualité écologique	500–3'000 Fr./ha	Comme aujourd'hui, mais sans dégression en fonction de l'altitude
Autres programmes de prestations	Rien	Programmes spécifiques pour tous domaines de politique agricole, au total environ 30 %

UGB: unité gros bétail; SAU: surface agricole utile;

BTS: garde d'animaux de rente particulièrement respectueuse de l'espèce; SRPA: sorties régulières en plein air

2. Incidences du système proposé

Les simulations montrent que les propositions de Vision Landwirtschaft permettraient d'atteindre ou de dépasser les objectifs du mandat constitutionnel sur l'agriculture. Elles renforceraient en même temps une agriculture productive sur le plan économique.

La réforme proposée soutient une agriculture productive. Le cheptel et la production animale reculeraient certes légèrement, mais l'importance de la production fourragère domestique s'accroîtrait en même temps et la culture serait globalement un peu renforcée (cf. illustration ci-après). La production de qualité serait aussi renforcée en raison de prestations écologiques plus substantielles et d'une production moins intensive. Et l'agricultu-

La mise en œuvre des propositions soutiendrait une agriculture productive

re serait ainsi nettement mieux armée qu'aujourd'hui pour un éventuel accroissement de l'ouverture des marchés.

Hausse des revenus en montagne

En plaine, la part des exploitations aux structures peu rentables se réduirait. Le revenu moyen demeurerait cependant constant en raison de la baisse des coûts (surtout moins de fourrages), le principal potentiel d'abaissement des coûts par des adaptations structurelles en plaine n'étant pas encore pris en compte. En montagne, les revenus grimperaient nettement et s'ajusteraient sur ceux de la plaine.

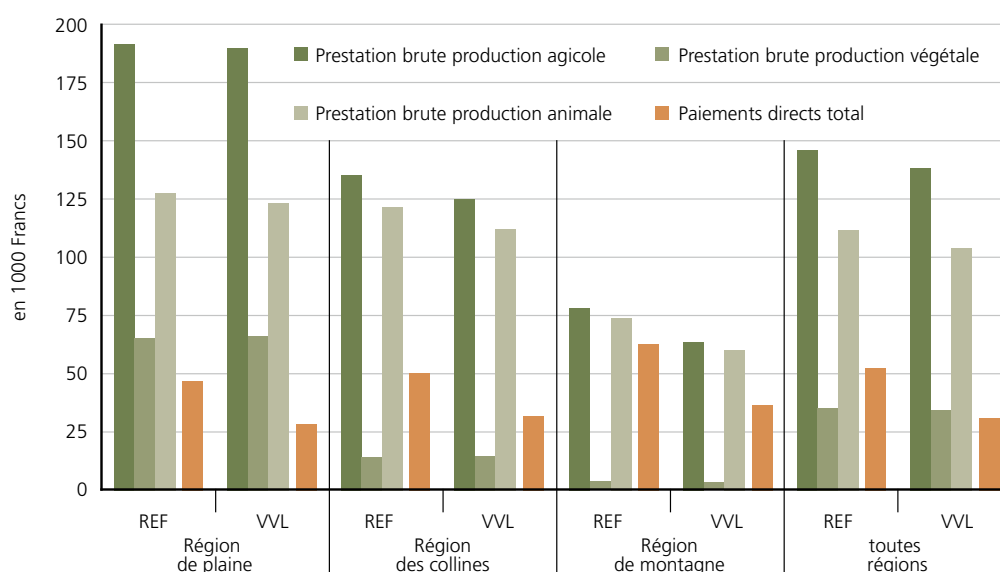
Nette augmentation des prestations d'intérêt général

Moyennant une aide publique constante, la réforme proposait permettrait d'offrir nettement plus de prestations d'intérêt général ; les prestations en faveur de l'environnement s'accroîtraient notamment. Dans presque tous les domaines, les problèmes écologiques diminueraient notablement et la biodiversité pourrait en tirer un grand bénéfice.

Consolidation de l'agriculture tournée vers l'avenir

La présente proposition permettrait de résoudre bien des problèmes, qu'il conviendrait d'aborder indépendamment de l'évolution de la politique commerciale. Une rapide mise en œuvre de la réforme agraire dans la direction proposée donnerait à notre agriculture la possibilité d'améliorer sa position de manière exemplaire face à une politique agricole européenne également de plus en plus dynamique.

Production (prestation brute) de l'agriculture suisse par région durant l'année 2006/07 (REF), comparée à la production atteinte selon le modèle de paiements directs de Vision Landwirtschaft (VL). Seuls sont ici pris en compte les paiements directs – simulables – des programmes de base ainsi que les contributions versées au titre des surfaces écologiques et de la garde d'animaux, ce qui représente 64 % des paiements directs de 2007 (pour plus de détails, cf. Livre blanc). Source : simulation FiBL.



Incidences du système de paiements directs proposé

Comparaison entre les incidences du système actuel des paiements directs et le modèle proposé par Vision Landwirtschaft par rapport aux paramètres agricoles et aux prestations d'intérêt commun fournies par l'agriculture :

- Les objectifs actuels de la politique agricole ne sont pas atteints.
- Les objectifs actuels de la politique agricole sont atteints, mais les objectifs proposés par Vision Landwirtschaft ne le sont pas.
- Les objectifs proposés par Vision Landwirtschaft sont aussi probablement atteints.
- Aucun objectif n'est défini.

Tendance de l'évolution :

➔ : Situation stable, «⬇» / «↗» : Diminution / Augmentation sans classement, «⬇» / «⬇⬇» ou «↗» / «↗↗» : Détérioration ou amélioration tendancielle / sensible par rapport à la situation actuelle.

Objectif et indicateur	Réalisation actuelle de l'objectif et tendance	Incidence système paiements directs Proposition Vision Landwirtschaft [°]
Budget agricole Confédération (Fr./an)	➔ (3,6 milliards)	➔ (3,6 milliards)
Exploitation sur l'ensemble de la surface (surface d'exploitation agricole)	⬇	↗
Degré d'auto-alimentation brut (=sur la base de la production brute)	➔*	⬇*
Degré d'auto-alimentation net (=sur la base de la production nette)	⬇	↗
Rétention de N dans l'eau	➔	↗↗
Rétention de N dans l'air	➔	↗↗
P-Efficience (Output/Input)	➔	↗↗
Efficience énergétique (teneur énergétique aliments/input énergétique production)	➔	↗↗
Neutralité climatique (émissions en équivalents CO ₂)	➔	↗
Fertilité du sol (indicateurs relatifs notamment à l'érosion, l'assolement, l'activité biologique du sol)	⬇	➔
Milieux riches en espèces proches de la nature (surfaces agricoles déclarées et non déclarées, remplissant les critères de qualité de l'ordonnance sur la qualité écologique)	⬇	↗↗
Biodiversité (population et diffusion d'espèces typiques du paysage cultivé et figurant dans la Liste rouge)	⬇	↗↗
Qualité du paysage (diversité structurelle, p. ex.)	⬇	↗
Surface affectée à culture biologique (indicateur pour divers objectifs)	➔	↗↗
Bien-être des animaux (part des animaux détenus selon programmes spécifiques)	↗	↗↗
Besoin de travail dans l'agriculture	⬇	⬇/↗***
Valeur nette ajoutée de l'agriculture (Fr./an)	⬇	➔
Revenu par exploitation (Fr./an)	➔	↗
Différences de revenu entre sites privilégiés / sites défavorisés (%)	➔	↗**
Effet multiplicateur des paiements directs (Fr. de revenu par Fr. de paiement direct)	⬇	↗

[°] Modèle global VL (= modèle 3 selon chap. 18.1), * Vision Landwirtschaft ne fixe des objectifs que pour le degré d'auto-alimentation net, ** Revenus équivalents, *** Plaine/montagne

Vision Landwirtschaft: portrait

Vision Landwirtschaft est une association créée en 2007 à Schötz (LU) par des agronomes, des écologistes, des agriculteurs et des artistes.

Notre conception se fonde sur une agriculture durable, paysanne et économiquement forte, qui ne produit pas seulement des denrées alimentaires, mais fournit aussi des prestations importantes à la société et reçoit en contrepartie une juste rémunération, par exemple pour l'environnement, le paysage et la sécurité de l'approvisionnement.

C'est aussi ce que stipule l'article 104 de la Constitution fédérale. Mais ces objectifs propres à une « nouvelle politique agricole » sont en grande partie inexaucés, avant tout parce que les moyens publics substantiels n'ont pas fait l'objet d'un emploi conforme aux objectifs jusqu'à présent.

Vision Landwirtschaft dispose du savoir technique, de l'indépendance et des connexions avec d'autres forces constructives pour relancer une politique enlisée et instaurer un débat public autour des solutions proposées. En tant qu'atelier de réflexion doté d'une large assise, Vision Landwirtschaft peut se livrer à des analyses objectives et élaborer des propositions fondées, et contribuer ainsi à la poursuite d'une politique agricole conforme aux objectifs.

Vision Landwirtschaft est doté d'un comité directeur et d'un bureau, et suivi par un groupe d'experts largement représentatif.

Si vous souhaitez participer à nos activités, n'hésitez pas à nous contacter.



Comment nous soutenir

Nous serions ravis que vous puissiez nous suivre sur la voie du changement! Vous pouvez soutenir notre travail en adhérant à notre association. Pour pouvoir couvrir nos besoins financiers, nous sommes également reconnaissants de toute forme de don.

- Oui, je souhaite devenir membre
 Oui, je souhaite soutenir votre association en faisant un don

Montants:

Membre individuel: Fr. 60.-/an, famille Fr. 80.-/an,
collectivité Fr. 200.-/an

Veuillez me contacter:

Madame Monsieur

Nom Prénom _____

Rue _____

Code postal, localité _____

E-mail _____

Compte Vision Landwirtschaft: 60-237413-1
www.visionlandwirtschaft.ch



VISION WEGE ZUR WENDE
LANDWIRTSCHAFT



VISION WEGE ZUR WENDE
LANDWIRTSCHAFT

bitte
frankieren

Vision Landwirtschaft
Geschäftsstelle
Litzibuch
8966 Oberwil-Lieli
Schweiz